



0010
LETTRE CIRCULAIRE N° /ANAC/DG/DSA

A l'intention des exploitants des aéroports du Mali

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions des Règlements Aéronautiques du Mali (RAM 07 parties 1, 2 et 3) et documents connexes de l'OACI, le Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile met à la disposition des exploitants des aéroports du Mali les Guides et Procédures suivantes :

1. Guide d'élaboration du Manuel d'Aérodrome (Amendement 1, 2^{ème} Edition);
2. Guide relatif à la mise à jour d'un Manuel d'Aérodrome, d'un Certificat d'Aérodrome et de la gestion des modifications (1^{ère} Edition);
3. Guide d'élaboration du Plan d'Urgence d'aérodrome et mécanisme d'approbation (Amendement 1, 2^{ème} Edition);
4. Guide relatif aux exemptions pour des non-conformités aux aérodromes (Amendement 1, 2^{ème} Edition);
5. Guide relatif au plan d'enlèvement des aéronefs accidentellement immobilisés (1^{ère} Edition) ;
6. Guide d'élaboration d'un manuel du système de gestion de la sécurité (SGS) des exploitants d'aérodrome (Amendement 1, 2^{ème} Edition);
7. Guide de dénomination des voies de circulation et d'aires de stationnement sur un aérodrome (1^{ère} Edition);

Tout comme les Règlements Aéronautiques du Mali, ces présents Guides sont disponibles sur le site web de l'ANAC à l'adresse suivante : www.anac-mali.org

Ampliations :

- MT/PCA.....	2
- Toutes Directions ANAC.....	4
- Services DSA/DDI.....	5
- Bureaux DSA/DDI.....	12
- ADM/ASAM-SA.....	2
- ASECNA (Représentation, Délégation)...	2
- Armée de l'air.....	1
- Autres Exploitants.....	20

Bamako, le 21 AOUT 2017

Le Directeur Général,



Oumar Mamadou BA